

# Le journal

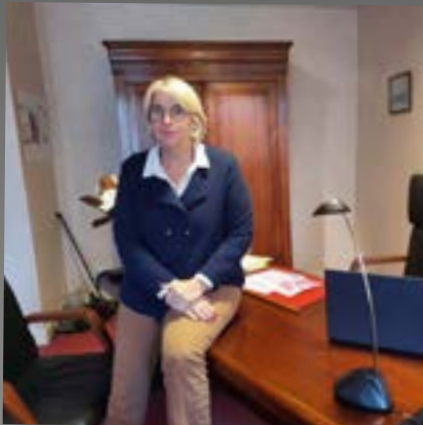


N° 11



Crédit photo : F.RULLAUD





## EDITO DE LA MAIRE

L'année 2021 a été celle de la mise en place de nos projets et engagements.

Depuis un peu plus d'un an que la nouvelle équipe municipale est au travail, des travaux ont été réalisés tels que la route des moineaux, la pose de bordures de trottoir en centre bourg, le fleurissement, la pose d'une gloriette et l'entretien annuel de nos chemins et de nos routes.

Nous nous sommes attachés à repenser notre village et de cette réflexion, des projets structurants pour les années à venir se précisent. Un programme est à l'étude : il s'agit d'un nouveau complexe regroupant école, cantine, périscolaire, bibliothèque municipale et scolaire. Aujourd'hui nous en sommes au montage financier et demandes de subventions. Nous serons en mesure de vous confirmer sa viabilité au milieu de l'année 2022. Si le projet nous paraît réalisable, nous organiserons une réunion publique pour tous les Arthonnais.

Les travaux du lotissement de l'Adenet sont bien engagés et nous aurons dès septembre prochain dix nouveaux foyers à la location et quatorze lots à la vente. Notre population va donc augmenter et cela confirme notre besoin de commerces et l'arrivée de notre nouveau boulanger courant avril.

La Berrichonne devant nous quitter en milieu d'année 2022, nous avons également le souci de retrouver un repreneur du château de la Tremblère. A ce jour, le site est en vente et nous espérons qu'il retrouvera une nouvelle vie.

Je remercie tous les services communaux qui contribuent au bon fonctionnement de notre service public et je remercie également mon équipe, adjoints et conseillers, pour leur disponibilité et la qualité du travail qu'ils fournissent.

Je ne peux passer sous silence le futur départ en retraite au mois d'avril prochain de Nadine Beauquel, qui travaille dans nos services depuis plus de dix ans. Le conseil municipal, ses collègues et moi-même lui souhaitons une bonne retraite.

Tournons-nous vers 2022 et que cette nouvelle année soit signe de réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Je vous souhaite au nom de toutes et tous, de belles fêtes de fin d'année et vous présente tous nos vœux de santé et de bonheur. Je souhaite que nous allions vers des jours meilleurs. Nous devons garder notre optimisme !

Belle année 2022 à tous.

**Pascale BAVOUZET**

## Sommaire

Cadre de vie :

- \*Les travaux
- \*Les espaces verts
- \*Les projets

3-5

Bien vivre ensemble :

- \* Jeunesse
- \* Solidarité

6-9

Informations

10

Bibliothèque

11

La parole aux associations

12-14

Bon à savoir

15

Calendrier 2022

16

Directrice de la publication : Pascale BAVOUZET  
Coordinateurs de la rédaction : Mr Valéry JANVIER, Mme Nadine SALLÉ, Mr François RULLAUD et Mme Peggy PULVÉRIN

Maquette: Peggy PULVÉRIN - Impression : Saxoprint

## CADRE DE VIE/ TRAVAUX 03

La petite salle jouxtant l'entrée de la mairie a été rénovée par les employés communaux. Elle permet de recevoir le public avec plus de confidentialité quand cela s'avère nécessaire ou encore aux élus de recevoir leurs rendez-vous.



Une pompe à chaleur au périscolaire et dans le préfabriqué ont été installées.

L'une a été financée en grande partie par la Caisse d'Allocations Familiales et l'autre offerte par la société "Art Elec".



### Travaux de voirie

La commune a entrepris la réfection de la voie communale, reliant la RD 45 à la RD 14 et passant par "Les Moineaux". Ces travaux seront étalés sur deux ans. La première portion a été réalisée en septembre 2021 par la société Eurovia, pour un coût de 45 525.504 € TTC. Dans le cadre de l'attribution du Fonds de concours, Châteauroux Métropole verse à la collectivité une subvention de 15 555 €.



Des bordures et caniveaux ont été posés route de Velles, avant le pont. Pour un total de 8 645 €, l'entreprise SETEC s'est chargée des travaux.

Merci à Willy Klein Koerkamp pour la confection de la pancarte de la mare des Cassons, un lieu agréable où flâner. Cet "artiste" local, bien connu des arthonnais, réalise également des décorations en bois pour les différentes manifestations de la commune notamment celles de Noël.



### Lotissement "La Brande de l'Adenet"

Le 4 novembre, pose de la première pierre en présence de Chantal MONJOINT, présidente de l'OPAC 36 et Monsieur Pascal LONGEIN, directeur. Huit logements locatifs individuels de type 3, deux types 4 et des terrains à bâtir vont être proposés. La livraison est prévue au mois de septembre 2022. La commune espère attirer de nouvelles familles sur son territoire.



Crédit photo- JL Petitjean





Fort d'une grande expérience dans le domaine des espaces verts, le conseiller municipal, Jean-Marie LAMY a orchestré, avec les agents du service technique, un projet de fleurissement (plans, croquis) pour la commune. Pas moins de 180 plantes vivaces ont été commandées et installées dans des massifs sur les places de l'église et de la mairie, le long du mur du cimetière.



Une gloriette a été installée à la croix de la Garenne. Aux beaux jours, elle sera agrémentée de plantations. En attendant, elle a revêtu ses plus beaux atours pour Noël (voir couverture).



**Les conseils de Jean-Marie pour bien réussir ses plantations**

**Quand planter ?** De novembre à mars, vous pouvez planter tant que la terre n'est pas gelée en profondeur. Choisissez plutôt les belles journées ! Ne laissez pas les végétaux à racines nues trop longtemps à l'air : stockez-les dans un local hors gel non chauffé et recouvrez les racines d'une couverture ou d'un tissu humide. Si vous reportez la plantation, mettez ces végétaux en jauge dans un tas de sable.

**La plantation :** on fait toujours un trou trop petit alors que celui-ci doit faire deux fois le volume du conteneur ou deux fois le diamètre des racines posées au sol. Pour un simple conteneur de 25 cm de diamètre, prévoyez un trou de 50 cm de large et 35 cm de profondeur. S'il s'agit d'un arbre à racines nues de taille 10/12, prévoyez un trou du double de la largeur des racines et de 40 cm de profondeur. La profondeur du trou est toujours fonction du collet de l'arbre qu'il ne faut jamais enterrer (le collet étant le point de greffe). Toujours retailler les racines cassées ou meurtries au cours de l'arrachage en pépinière et n'oubliez pas de réduire la moitié des branches surtout pour les arbres fruitiers en coupant 1cm au-dessus d'un oeil.

**L'arrosage :** une fois la plantation faite, il faut arroser et en quantité importante même en hiver pour bien faire adhérer la terre aux racines tout en chassant les poches d'air.

**Ne pas oublier le tuteur !** Les arbres fruitiers et arbres d'ornement nécessitent toujours un tuteur. Le tuteur en bois sera positionné avant de recouvrir les racines, le long du tronc de l'arbre ou en biais, de préférence côté vents dominants afin que les frottements n'abîment pas le tronc.

**Entretien :** pour limiter l'entretien, vous pouvez pailler le sol : il protège les racines du froid et de l'évaporation. Sinon, le binage reste la meilleure solution : il aère le sol et l'aide à se réchauffer plus rapidement.

**Pensez à nourrir vos végétaux** avec un amendement organique en hiver ou au printemps.

Bonnes plantations !



La cérémonie du Concours des Villes, Villages, Maisons et Fermes Fleuris 2021 s'est déroulée à la salle l'Asphodèle du Poinçonnet le jeudi 2 décembre.

**PALMARES 2021**

- \* Madame BEAUCHENAT Dominique  
1ère catégorie - 1er prix
- \* Madame TOPOUZIAN Sylvie  
1ère catégorie - 1er prix
- \* Madame BEYER Huguette  
1ère catégorie - 2ème prix



**La vidéoprotection sur la commune**

Depuis quelques années déjà et conformément à la demande de la préfecture, l'école élémentaire dispose de deux caméras de vidéo surveillance afin d'assurer le contrôle d'accès des élèves, enseignants et visiteurs, la cour devant pouvoir toujours rester fermée. La municipalité envisage d'étendre l'installation à d'autres sites communaux (gymnase et salle multi-activités, école maternelle, mairie, conteneurs à verre...).

L'arrivée de la fibre optique dans notre village rend techniquement possible une telle réalisation à moindres frais. Les caméras seront reliées à un serveur installé dans les locaux de la mairie. Ce dispositif devrait nous permettre de lutter plus efficacement contre les incivilités et permettre aux forces de l'ordre d'en retrouver plus facilement les auteurs.



**Pour le bien être de tous, quelques règles simples s'appliquent !**



- **Animaux :** afin de conserver un bon état de propreté et de salubrité des trottoirs et espaces publics, les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leurs animaux. Les aboiements répétés et intempestifs constituent un trouble anormal du voisinage, répréhensible.

- **Dépôts sauvages :** il est interdit de déposer des sacs de verres au pied des colonnes. Ce type d'incivilité a pour conséquence de nuire à la propreté publique et de rendre désagréable les lieux pour les personnes qui trient correctement. Le nettoyage des dépôts sauvages a également d'importantes conséquences financières.

- **Bruit :** un arrêté préfectoral précise les horaires durant lesquels l'utilisation de matériel bruyant est possible :

- \* Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- \* Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- \* Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00





**Le numérique à l'école - Année 2020**

"Label écoles numériques"

Grâce à une convention passée avec le Rectorat de l'académie d'Orléans - Tours, dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, la classe de petite section de maternelle a pu être équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur. Cet achat a été subventionné à hauteur de 50 %. Ce projet a été soutenu pour favoriser les apprentissages des élèves, enrichir le lien avec les familles et conforter l'attractivité de l'école et des territoires ruraux.

Pour l'année 2021, une demande de subvention a de nouveau été déposée dans le cadre du Plan de relance-continuité pédagogique et de l'appel à projets pour "un socle numérique dans les écoles élémentaires" auprès du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Deux nouvelles classes vont être équipées à leur tour d'un vidéoprojecteur et d'un tableau (subventionnés à hauteur de 70 %) et d'un logiciel (subventionné à hauteur de 50 %).

**Du nouveau à la cantine**

**2022 une date butoir !**

Les services de restauration scolaire sont tenus d'introduire en janvier 50 % de produits de qualité labellisés dont au moins 20 % de produits bio.

**De nouveaux fournisseurs**

Depuis septembre la cantine d'Arthon œuvre dans ce sens. Pour atteindre progressivement ces objectifs il a fallu faire appel à de nouveaux fournisseurs tels que « la Ferme des Magnoliers » : vente de légumes et fruits biologiques et « Cagette et Fourchette ». Cette association regroupe plus de 40 producteurs locaux proposant des produits bio, labellisés ou en cours de labellisation. Les labels reconnus par la législation sont les suivants : AOP, AOC, IGP, LABEL ROUGE, BLEU BLANC CŒUR, PECHE DURABLE, POISSON FRAIS, PRODUITS FERMIERS. Ces sigles informent les parents sur la nature et l'origine des produits composant le menu.

**Le menu végétarien**

La loi EGALIM impose depuis 2 ans le menu végétarien une fois par semaine. Des échanges entre différentes cantines ont pour objectif de diversifier les recettes et concocter celles qui sont les plus appréciées par les enfants.

**Réduction du gaspillage**

En matière de gaspillage alimentaire, autre objectif de cette loi, des actions seront menées au cours de l'année telles que la pesée des restes des assiettes afin de sensibiliser les enfants à ce problème. Notons que le gaspillage reste faible dans notre cantine.

**Bulletin d'information cantine**

Autre nouveauté, dans un « Bulletin d'informations cantine », Cheffe Sylvie informe les parents de nouveautés dans la mise en place de la loi EGALIM, ainsi que des retours de ses convives. Pour illustrer ce bulletin un portrait a été croqué par un élève de classe de CM. Sylvie partagera à chaque

nouvelle édition une des recettes contenues dans les menus.

**Des « Top chefs » en herbe**

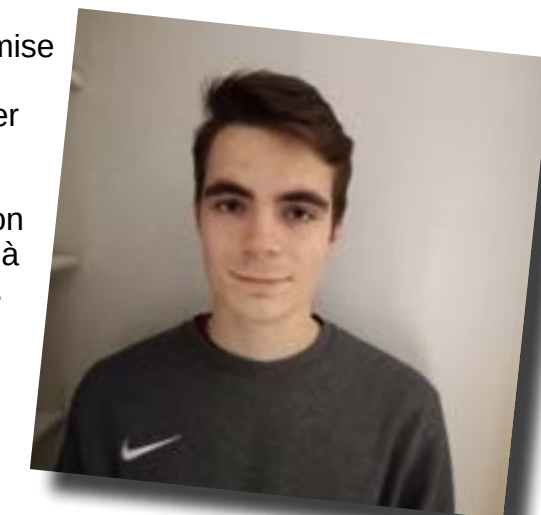
Une des missions principale d'une cantinière est de faire découvrir de nouvelles saveurs et sensibiliser les enfants à de nouvelles textures... Chaque jour elle est notée par un jury implacable, à savoir ses 120 convives qui sont parfois un peu difficiles. Un nouveau légume, une couleur inhabituelle, sont des freins à leur consommation. Détermination, patience, inventivité et amour de son métier sont les qualités de notre cheffe Sylvie.



**Service civique à la commune d'Arthon**

Je travaille en tant que service civique à la commune d'Arthon depuis le 27 septembre 2021. Mes missions sont les suivantes :

- Je travaille avec la cantinière et l'adjointe du Maire sur la mise en place de la loi EGALIM, qui concerne toutes les restaurations collectives et qui rentrera en vigueur à partir de la rentrée de janvier 2022.
- Toujours dans le cadre de la nouvelle loi, mon autre mission est de sensibiliser les enfants de l'école élémentaire et maternelle à l'alimentation saine, au travers d'animations et d'activités ludiques.
- Ma dernière mission est de maintenir un lien de communication entre les parents des élèves de l'école et la cantine, par le biais de documents informatifs sur l'alimentation des enfants, de l'adaptation de la cantine à cette loi EGALIM avec la cuisine et les menus qui changent.



Mathias Mercier

**BREVET DES COLLEGES**

Plusieurs élèves habitant la commune d'Arthon, ont obtenu le Brevet des collèges avec mention. Toutes nos félicitations à ces lauréats !

Mention "Bien"

- Lili BOIRON
- Victoire COLIN



Mention "Très bien"

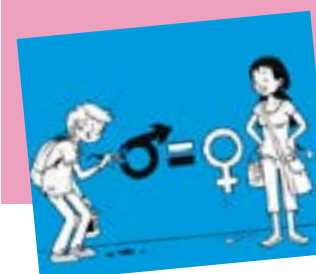
- Axel CLODION
- Charline COLIN
- Adèle JANVIER
- Louna MORGANTI
- Maëlle RANJON
- Tom RIANI

Le Département de l'Indre a attribué à tous ces jeunes un bon d'achat à utiliser auprès des librairies partenaires.

**EFFECTIFS SCOLAIRES**

Pour l'année 2021-2022, les écoles primaire et maternelle comptent 126 élèves :

- 15 en petite section, 16 en moyenne section, 12 en grande section
- 18 en CP, 10 en CE1, 16 en CE2, 22 en CM1, 17 en CM2



La parité est atteinte !  
63 filles et 63 garçons !

**CCAS**

Cette année, 42 personnes se sont inscrites au repas des aînés. Ce dernier ayant été annulé en raison du COVID, ce sont 88 colis qui ont été distribués à partir du samedi 18 décembre par les membres du CCAS et du Conseil Municipal.

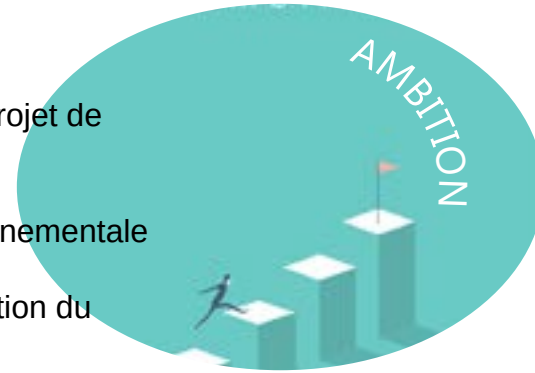




## Repenser notre commune d'Arthon, c'est améliorer son avenir...

### NOS OBJECTIFS

- Reconversion de bâtiments publics
- Accélération de la revitalisation du bourg par un projet de développement durable
- Rénovation thermique des logements
- Construction d'un bâtiment à haute valeur environnementale
- Réaménagement des espaces publics
- Dynamisation de l'économie locale (vente ou location du château de la Tremblère dans le but de créer de nouveaux emplois)



Photos : exemples d'écoles à énergie positive

### NOS PROJETS

- Création d'un complexe écoles/ périscolaire/ bibliothèque municipale et scolaire/ cantine sur un espace sécurisé à proximité des installations sportives avec parking de 200 places déjà existant
- Réhabilitation de l'école maternelle en crèche (projet en collaboration avec Familles Rurales)
- Réhabilitation de l'école élémentaire en une maison commune
- Transformation des anciennes cours de récréation en espace végétalisé
- Location du restaurant scolaire au grand public
- Vente des deux préfabriqués
- Le parking existant desservirait toutes ces structures

#### En cours :

- Chiffrage des coûts poste par poste
- Demandes de subventions auprès des organismes cités ci-dessus

**Ces étapes terminées, nous serons fixés sur la viabilité du projet.**



### DÉROULEMENT DU PROJET

#### Déjà réalisés :

- Etude de faisabilité par le cabinet Crescendo
- Exposé du programme auprès de la CAF, de Châteauroux Métropole, du Département, de la Région, des Fonds Européens et de l'ÉTAT
- Projection par le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement)



Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire (milieu urbain et périurbain).

Familles rurales, ce sont : 142 associations locales - 1400 bénévoles - près de 6000 familles adhérentes - 431 mesures de protection juridique - plus de 3 300 personnes aidées à leur domicile - plus de 1400 enfants accueillis sur différentes structures

L'association arthonnaise a voulu s'adapter au plus vite à la crise sanitaire pour le quotidien des 0-3 ans. C'est avec l'aide de Mme CHAFOURLAUD, notre donatrice de masques inclusifs (masques transparents), que la Halte Garderie "Les Petits Pieds" a pu accueillir chaque enfant plus facilement et

avoir une meilleure communication.

Côté maintien à domicile, l'association "Familles Rurales Arthon" s'est équipée rapidement de multiples protections (visières, masques, gants et combinaisons) pour, dès le début de la crise, assurer au mieux le bien-être de chaque bénéficiaire.



Une fois par mois, le 3ème mardi du mois pour Arthon, "la Ruralinette" intervient sur la place de la mairie de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

La "Ruralinette" est un espace ouvert et gratuit pour tous qui vous accompagne à plusieurs niveaux pour vous familiariser avec les outils numériques mais aussi pour vous aider dans vos démarches administratives.



Le 13 et 14 novembre 2021, Familles rurales Arthonnaises a organisé un loto à la salle multi-activités : un vif succès !



### Aide aux consommateurs - Fédération Familles Rurales de l'Indre



Ce service fonctionne avec une équipe de bénévoles qui ont à cœur de renseigner au plus juste les usagers et les aider dans la résolution de leur litige.

D'abord ouvert aux adhérents des associations de Familles Rurales, ce service s'adresse désormais à toute personne ayant besoin d'obtenir un conseil, une aide à la rédaction de courriers, et/ou la prise en charge de litiges liés à la consommation.

Les sujets sont divers et variés : logement, travaux, énergie, démarchages à domicile et/ou par téléphone et/ou internet, les voyages, les achats en tous genres etc.



02 54 36 14 09

**N**uméro unique pour joindre les différents services de la mairie !

Vous souhaitez contacter le service jeunesse (cantine, périscolaire, centre de loisirs), les écoles, la comptabilité, le secrétariat, la bibliothèque : faites le 02 54 36 14 09 puis laissez-vous guider !



#### PARTENARIAT MAIRIE D'ARTHON - GROUPAMA

Dans le cadre de la mise en place d'une mutuelle communale, Groupama propose aux arthonnais des tarifs préférentiels sur leurs contrats.

Pour tous renseignements, un conseiller se tient à votre disposition :

**Alexandre RIVAUD** - 06 31 60 79 46  
@ : alexandre.rivaud@groupama-ca.com  
RDV à votre domicile ou en agence



**Groupama**  
CENTRE-ATLANTIQUE

Louer, acheter, construire, emprunter, faire des travaux...  
L'Agence Départementale d'Information sur le Logement est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions : droit de la location, financement de l'accession à la propriété, contrats avec les professionnels, étude des projets de rénovation ou de construction, aides financières, fiscalité, urbanisme, règles de voisinage, prix et loyers...

Site internet : [www.adil36.org](http://www.adil36.org) => NOUVEAU : Prenez votre rendez-vous en ligne - RDV téléphonique, visio ou présentiel à Châteauroux ou sur les permanences délocalisées (Aigurande, Argenton sur Creuse, Buzançais, Eguzon, Issoudun, La Châtre, Le Blanc, Valençay, Vatan).  
Contact : ADIL de l'Indre Centre Colbert - 1 place Eugène Rolland - bâtiment I - 36000 Châteauroux  
Tel : 02 54 27 37 37 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h)  
Mail : [contact@adil36.org](mailto:contact@adil36.org)



#### La Population arthonnaise

##### Évolution démographique année 2020

- \* Transcription de naissances (naissances hors commune dont les parents sont domiciliés à Arthon) : 12
- \* Mariages : 3
- \* Pacs : 1
- \* Décès : 1
- \* Transcription de décès : décès hors commune des personnes domiciliées à Arthon : 4

##### Évolution démographique année 2021 (au 09/12/2021)

- \* Transcription de naissances (naissances hors commune dont les parents sont domiciliés à Arthon) : 15
- \* Mariages : 2
- \* Pacs : 4
- \* Décès : 3
- \* Transcription de décès : décès hors commune des personnes domiciliées à Arthon : 5

A Arthon la bibliothèque est un service municipal géré par une équipe de bénévoles. Elle est ouverte le vendredi de 15h30 à 17h30.

La bibliothèque municipale fonctionne en réseau avec la bibliothèque départementale de l'Indre ce qui nous permet un renouvellement régulier des livres que nous vous proposons. Les adultes et les enfants peuvent trouver un large choix de romans, romans policiers, albums, bandes dessinées et documentaires, CD, etc.....L'inscription et le prêt des ouvrages sont entièrement gratuits.

La bibliothèque travaille avec l'école primaire et maternelle en accueillant les classes et en leur proposant des lectures, de même avec les plus petits de la halte-garderie.

Chaque année la bibliothèque propose aux adultes et aux classes qui le souhaitent de participer à ESCAPAGES en lisant une sélection de 4 ouvrages par tranches d'âge, et en votant ensuite pour celui qui a été préféré. Dans le cadre de ce dispositif nous avons accueilli cette année la comédienne Pascale Chatiron qui fait une lecture d'un extrait de chaque ouvrage de la sélection adulte, lecture qui est suivie d'un partage des impressions de chacun. Une soirée lecture est également organisée par La bibliothèque dans le cadre d'une action de la région et de l'agence CILIC "les mille lectures d'hiver".

Nouveauté de cette année : la boîte à livres qui est installée dans l'ancien abri bus sur la place de la mairie. Le principe est simple : vous pouvez y prendre un livre et également en déposer. C'est libre et gratuit. Venez y jeter un œil !

#### Prolongation de la semaine du goût à la bibliothèque d'Arthon

Les livres sont une source indéniable pour permettre aux enfants de découvrir les différents fruits et légumes, mais les bénévoles de la bibliothèque d'Arthon sont allées plus loin. Elles ont proposé, en accord avec les maîtres et maîtresses des écoles maternelle et élémentaire, de mettre au défi les enfants de reconnaître tous les légumes disposés sur un étal. Les enfants ont joué le jeu avec beaucoup d'intérêt. Poireaux, carottes, pommes de terre sont aisément reconnus, c'est un peu plus compliqué pour un céleri rave, ou un navet, mais c'est franchement dur de mettre un nom sur une feuille de chou, une feuille de bette carde ou un pois chiche pas encore cuit ! Certes, tout ce petit monde nomme sans hésitation la citrouille mais il est encore difficile pour certains de ne pas confondre courge, butternut, sucrine du Berry ou patidou et potimarron. Notons le succès de la lentille que l'on mange avec la saucisse !



Bravo aux enfants qui connaissaient très bien les nombreux légumes proposés. Cette belle exposition s'est terminée par une dégustation de petits sablés cuisinés par Sylvie la cantinière et Adeline (Atsem).

#### "Au fil des ans" : L'histoire d'Arthon et de ses habitants.

\* Recherches collectées sous formes diverses : films, cassettes, CD enregistrements, diapos, photos en très grand nombre, livres, coupures de presse, journaux divers, cartes postales anciennes, affiches et documents de toutes sortes, etc ....

\* Ses archives et ses réalisations : exposition des photos de classe, Centenaire du lavoir, Jour de foire, Centenaire Grande guerre 14/18-Guerre 39/45 : ses réfugiés etc.....

\* Archives en stock : AS Arthon Football, Associations de pêche le Barbillon Arthonnais et Plan d'eau du Moulin Sault, Anciens Combattants, Ecoles...

L'association a compilé plusieurs recueils inédits de témoignages que vous pouvez consulter en contactant Mr COLIN au 06.60.04.63.29 ou par mail : [patrice.colin36@orange.fr](mailto:patrice.colin36@orange.fr)



Germaine et Louis COLIN à la ferme de la Cotinière





**Le Gaelic Football Club d'Arthon**

Originaire d'Irlande, le football gaélique est un sport collectif aux contacts limités se jouant à la main comme au pied (on y retrouve les composantes de différents sports tels que le football, le handball, le rugby ou encore le volleyball). En 2018, le Gaelic Football Club d'Arthon est fondé par des jeunes du village. Nous nous déplaçons régulièrement en tournois dans toute la France (environ une fois par mois entre décembre et Juin). Nous nous retrouvons au minimum un samedi chaque mois pour les entraînements. Ce sport est accessible à tous, dès 16 ans.

Pour nous rejoindre :  
arthon.gaelic@gmail.com  
07 68 45 99 59

### Arthon Randonnées

\* **Le VTT - Contact : Louis Colin - 06 84 69 04 43.** Les 17 vététistes du club, âgés de 22 à 75 ans, se retrouvent tous les dimanches, place de la mairie d'Arthon (8h30 heure d'été et 9h d'hiver) pour des sorties conviviales entre 30 et 50 km. Cette année la randonnée ufolep du 3e week-end d'octobre, n'a pas pu être organisée compte tenu de la finale des rallyes auto.



\* **La randonnée pédestre - Contact : Claudine Mercier - 06 74 43 40 09**  
Les 17 marcheurs et marcheuses se retrouvent :  
- Tous les mardis à 9h sur la place pour une sortie d'environ 2 heures (l'allure et la distance sont adaptées aux participants)  
- Le dimanche matin pour les randonnées organisées dans le département.

Photo : Pour sa randonnée UFOLEP du 17 octobre dernier, et malgré les contraintes sanitaires, le club a accueilli 507 marcheurs, qui ont profité d'une belle matinée automnale dans la campagne arthonnaise.

**G**ros succès pour la kermesse de l'école organisée par l'APEA (Association des Parents d'élèves d'Arthon) qui s'est déroulée sur le stade municipal le 25 juin 2021. Nombreux jeux et stands de restauration ont permis à tous de passer un bon moment !



### Forum des associations

Le 12 septembre, les associations arthonnaises donnaient RDV à la salle des fêtes pour vous présenter toutes les activités proposées sur la commune. Si la fréquentation n'a pas été celle escomptée, cela a permis des échanges enrichissants entre les membres des différentes associations.



Anciens Combattants : Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre



### Nouvelle association : TRAD'ARTHON

Venez découvrir les danses traditionnelles, berrichonnes et régionales

Présidente :  
Chantal BALLEREAU  
06.33.34.71.99

Initiation les lundis de 20h15 à 22h30 à la Salle Multi-activités



### Association de pêche Le Barbillon Arthonnais



Le Moulin Neuf sur la Bouzanne  
(réalisation de Jane Boiron)

C'est la plus ancienne association de la commune encore en activité. Créée en 1946 par un groupement de pêcheurs dont Ernest Ducoudray (ancien épicier), l'association devient effective en 1947.

Aujourd'hui, placée sous la responsabilité de la Fédération départementale de l'Indre, le bureau doit être uniquement composé de titulaires de la carte de pêche départementale, carte prise auprès de l'association par Internet, ou à l'"Epicierie du coin" de Mme Besnard, ou au café restaurant "Le Cécibon" à Velles. Cette carte permet de pêcher dans la Bouzanne, le Creuzançais et sur l'ensemble du département.

Le produit de la vente revient en partie à la fédération de la pêche qui reverse une réciprocité à notre association, nécessaire à son bon fonctionnement. Bon an, mal an l'association survit mais aujourd'hui recherche impérativement de nouveaux adhérents.

### Association de pêche Plan d'eau Municipal du Moulin Sault

La même équipe gère également cette association. Les cartes sont uniquement en vente à "L'épicierie du coin" de N. Besnard et sur les berges du Plan d'eau par les différents gardes. La pêche est ouverte de fin mars à mi-novembre. Le produit de la vente permet un empoissonnement régulier.

Contact : Patrice Colin : 06 60 04 63 29 ou  
patrice.colin36@orange.fr

Composition du bureau actuel : Président : Desaix Jean-Louis, Vice-Président : Retaud Michel, Secrétaire : Bonnin André, Trésorier : Colin Patrice, Membres : Perche Philippe, Guillebaud Pascal



Image d'Archive : Pesée du poisson après un concours de pêche début des années 1960 (plus de 100 participants).

### Le VALP 36



Toutes les équipes de foot se sont mobilisées pour l'opération "Octobre rose". Les bénéfices récoltés à cette occasion seront entièrement reversés à une association de lutte contre le cancer du sein.

Cette année, le club a mis en place une séance pour les petits de 3 et 4 ans. Le Baby Foot a trouvé son public !





La municipalité, au cours de l'été, a proposé plusieurs spectacles gratuits : "L'albatros" joué dans le cadre de "Cultivons l'essentiel" et L'eau de la vie" proposé dans le cadre de "Théâtre et Musique au Pays." Merci aux personnes qui ont fait preuve de curiosité en assistant à ces animations et bravo aux comédiens pour leurs prestations !



L'Albatros

Théâtre au pays

### Coupe de France des Rallyes

Les 200 meilleurs pilotes de rallye de France étaient réunis les 15 et 16 octobre pour disputer la Finale de la Coupe de France des Rallyes le vendredi 15 au matin. La commune d'Arthon accueillait l'épreuve chronométrée prologue de 8,6km qui permettait le reclassement des concurrents pour le départ de l'après-midi.

Un parcours sélectif sur nos routes étroites et bosselées leur était proposé, passant par les Valets, les Baudets, le Magnolet et une arrivée à La Tremblère. Un public était venu assister aux passages des voitures. Nos commerces ont pu également profiter de cet événement.

Stéphane Lefebvre, sur Citroën C3 R5 (ex-pilote officiel du Championnat du Monde), a remporté le prologue d'Arthon et a gagné la Finale.

Crédit photo : Julien Audegond pilote de Déols sur la bosse au carrefour des Valets.



Le samedi 5 juin 2021, la municipalité a organisé une journée citoyenne. Opération consistant à nettoyer la commune sur neuf parcours définis. Cette manifestation a mobilisé une quarantaine de personnes venues ramasser les déchets aux abords des routes et chemins. Pas moins de 40 kg de débris de toutes sortes

ont été ramassés. Le Syndicat Mixte de traitement des ordures ménagères tenait un stand d'information et une animatrice a sensibilisé le public sur l'importance du tri et du respect de l'environnement.

**RDV le 02 avril 2022 pour la prochaine opération de nettoyage.**



La distribution des sacs poubelle aura lieu au cours de deux permanences qui se tiendront Salle du Conseil : les samedis 22 et 29 janvier 2022 de 9h à 12h

### Les décorations de Noël

Un très grand merci aux bénévoles qui depuis plusieurs années s'investissent dans la décoration du village, aussi bien dans la fabrication que l'installation.

Les enfants des écoles sont venus admirer les lutins, père Noël, animaux... pour leur plus grand plaisir !



### CALENDRIER D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE 2022

#### CALENDRIER 2022 DES JOURS D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE D'ARTHON

**Déchetterie ouverte**  
Horaires d'été : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2022  
Mercredi : 13h30 - 17h20  
Samedi : 9h30 - 11h50 / 13h - 16h50

**Déchetterie ouverte**  
Horaires d'hiver : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2022 et du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2022  
Semaine paire : Vendredi : 13h30 - 17h20  
Semaine impaire : Samedi : 13h30 - 17h20

**Jour férié : déchetterie fermée**

JANVIER							FEVRIER							MARS						
L		3	10	17	24	31	L		7	14	21	28	L		7	14	21	28		
M		4	11	18	25		M	1	8	15	22		M	1	8	15	22	29		
M		5	12	19	26		M	2	9	16	23		M	2	9	16	23	30		
J		6	13	20	27		J	3	10	17	24		J	3	10	17	24	31		
V		7	14	21	28		V	4	11	18	25		V	4	11	18	25			
S	1	8	15	22	29		S	5	12	19	26		S	5	12	19	26			
D	2	9	16	23	30		D	6	13	20	27		D	6	13	20	27			
AVRIL							MAI							JUIN						
L		4	11	18	25		L		2	9	16	23	30	L		6	13	20	27	
M		5	12	19	26		M		3	10	17	24	31	M		7	14	21	28	
M		6	13	20	27		M		4	11	18	25		M	1	8	15	22	29	
J		7	14	21	28		J		5	12	19	26		J	2	9	16	23	30	
V		1	8	15	22	29	V		6	13	20	27		V	3	10	17	24		
S		2	9	16	23	30	S		7	14	21	28		S	4	11	18	25		
D		3	10	17	24		D	1	8	15	22	29		D	5	12	19	26		
JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
L		4	11	18	25		L	1	8	15	22	29	L		5	12	19	26		
M		5	12	19	26		M	2	9	16	23	30	M		6	13	20	27		
M		6	13	20	27		M	3	10	17	24	31	M		7	14	21	28		
J		7	14	21	28		J	4	11	18	25		J	1	8	15	22	29		
V		1	8	15	22	29	V	5	12	19	26		V	2	9	16	23	30		
S		2	9	16	23	30	S	6	13	20	27		S	3	10	17	24			
D		3	10	17	24	31	D	7	14	21	28		D	4	11	18	25			
OCTOBRE							NOVEMBRE							DECEMBRE						
L		3	10	17	24	31	L		7	14	21	28	L		5	12	19	26		
M		4	11	18	25		M	1	8	15	22	29	M		6	13	20	27		
M		5	12	19	26		M	2	9	16	23	30	M		7	14	21	28		
J		6	13	20	27		J	3	10	17	24		J	1	8	15	22	29		
V		7	14	21	28		V	4	11	18	25		V	2	9	16	23	30		
S	1	8	15	22	29		S	5	12	19	26		S	3	10	17	24	31		
D	2	9	16	23	30		D	6	13	20	27		D	4	11	18	25	1		



# Manifestations 2022

## JANVIER

09 - Voeux de la Maire à 11 h à la Salle des fêtes

## FÉVRIER

06 - LOTO du VALP 36 à la Salle des fêtes

20 - Saint- Blaise à la Salle des fêtes

## MARS

04 - Badminton- Tournoi Pyjama en double mixte

19 - Saint-Patrick- VALP 36 à la Salle des fêtes

26 - Ouverture de la pêche à l'étang du Moulin du Sault

## AVRIL

02 - Journée citoyenne

10 - Bal Trad'Arthon

24 - LOTO du VALP à la Salle des fêtes

## MAI

08 - Les Anciens combattants- Commémoration de la Victoire des alliés et fin de la seconde guerre mondiale.

15 - Brocante du Badminton

## JUIN

12 - Modélisme naval - Mini- Nautic

18 - Fête du village - OMSCA

19 - Repas Champêtre - VALP 36

## SEPTEMBRE

18 - Concours 3D - Archers arthonnais

## OCTOBRE

16 - Marche - Arthon Randonnées



**Label**  
ARCHER CLUB ARTHONNAIS

Venez tester le TIRA L'ARC

Pour la découverte, le loisir où le Tir 3D ; franchissez le pas, venez jouer avec nous !!

Ouvert à toutes et à tous, matériel prêté, séances d'essai offertes.

Gymnase de Arthon le Mardi de 18h à 20h

Contact : 06 41 16 37 86  
Bailly Philippe  
Site du club : <http://www.archer-club-arthonnais.siten.fr/>

## NOVEMBRE

11 - Les Anciens Combattants Armistice de 1918

12 - Soirée choucroute par le Comité de Saint Blaise

## DECEMBRE

02 - Téléthon

## ELECTIONS 2022

Présidentielles

10 et 24 avril

Législatives

12 et 29 juin



**ARTHON on FETE**  
**DIMANCHE 12 juin 2022**  
**MODELISME NAVAL**

SPECTACLE NAVAL ORGANISE PAR «Mini-Nautic-36» avec la PARTICIPATION des CLUBS REGIONAUX.

EXPOSITION ET DEMONSTRATION PERMANENTE de MODELES REDUITS ( de 10 h à 18 h).

- VOILIERS
- VAPEURS
- ELECTRIQUES
- RACERS
- OBJETS INSOLITES
- SPECTACLE NAVAL
- PARADE FINALE

11 place de la mairie 36330 ARTHON

**ENTREE LIBRE**

Tenez-vous informer des évènements se déroulant sur la commune ( alertes météo, manifestations, informations officielles ...) par un envoi de SMS !

Formulaire d'inscription à retourner en mairie :

Mr Mme Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° Mobile (s) sur lequel je souhaite recevoir un SMS MAIRIE : .....